

L'an mil neuf cent quatre vingt-et-un, le JEUDI 13 AOUT, à 17 h 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en CINQUIEME SEANCE dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

ETAIENT PRESENTS :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Camille BOURHIS - Antoine APAVOU - Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Maxime RIVIERE - Jean Marie DUPUIS - André LICHARDY - Valère ROBERT - Gérard LAURET - Gilbert GERARD - Jean Marc NATIVEL - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - MME Jeanine POUNY - M. Yvon HO.POON.SUNG - MME Eléopold JASMIN - MME Valère ROCHE - MM. Fred TANDRYA - Herfort CADET - Antoine PICARD - Gérard LEFEVRE - Fred K/BIDY - Alexandre DE BALBINE - MME Florelle LEGROS -

ETAIENT REPRESENTES :

M. Maurice CHANE KUNE	par M. Camille BOURHIS
M. Gilbert ROYER	par M. Marcel HOARAU
MME André PAYET	par MME Jeanine POUNY
M. Jean Claude MONDON	par M. Gérard LAURET
M. Raymond KENDO	par M. Valère ROBERT
M. Roland LAW KOUN MA THON	par M. Auguste LEGROS
M. Paul MAINGARD	par M. Marc GERARD
M. Philippe NATIVEL	par M. Auguste LEGROS

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

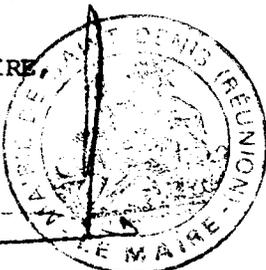
Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Camille BOURHIS ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA - LE MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 19 AOUT 1981 et que le nombre de Conseillers présents a été de 28/39 en exercice.

LE MAIRE,



A.D LEGROS